

2 février 1978 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

ENTRETIEN DE M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING AVEC M. ALAIN LE GARREC SUR LA CHARTE CULTURELLE BRETONNE, 2 FEVRIER 1978

M. A. LE GARREC.- IL Y A UN AN A PLOERMEL `ALLOCATION DU 8 FEVRIER 1977`, VOUS AVIEZ, M. LE PRESIDENT, PROPOSE AUX BRETONS UNE CHARTE CULTURELLE. CETTE CHARTE, ELLE EXISTE MAINTENANT. ELLE A ETE ELABOREE, VOTEE ET CONCUE. CE MATIN MEME, LES MINISTRES CONCERNES L'ONT SIGNEE. AU MOMENT DONC OU CETTE CHARTE VA ENTRER EN APPLICATION, EST-CE QU'ELLE PARAÎT ÊTRE LE REFLET EXACT DE L'ENGAGEMENT QUE VOUS AVIEZ PRIS A PLOERMEL. M. LE PRESIDENT.- TOUT D'ABORD, UNE CHOSE IMPORTANTE : IL Y A UN PEU MOINS D'UN AN A PLOERMEL, J'AVAIS INDIQUE QU'EN REPONSE D'AILLEURS A DES PROPOSITIONS QUI AVAIENT ETE FAITES PAR DES ASSOCIATIONS CULTURELLES BRETONNES, LE GOUVERNEMENT ETAIT DISPOSE A ELABORER UNE CHARTE CULTURELLE POUR LA BRETAGNE ET AVEC LA BRETAGNE. ET J'AVAIS DIT QUE JE SOUHAITAIS QUE CETTE CHARTE PUISSE ETE ELABOREE AVANT LA FIN DE L'ANNEE 1977 ET ENTRER EN APPLICATION AU DEBUT DE L'ANNEE 1978. ALORS, DANS MA PRESIDENCE, JE VOUS DEMANDE DE REMARQUER DEUX CHOSSES : D'ABORD, J'ESSAIE DE FAIRE EN SORTE QUE TOUTES LES CHOSSES QUE JE DIS SE REALISENT A L'HEURE DITE. ET J'AVAIS INDIQUE UN AN & CELA FAIT JUSTE UN AN, ET CE MATIN, EN EFFET, LE MINISTRE DE L'EDUCATION, LE MINISTRE DE LA CULTURE ET LE PRESIDENT DE FR_3 - EN-RAISON DES CONSEQUENCES SUR LA TELEVISION - ONT SIGNE CETTE CHARTE CULTURELLE. ALORS, VOUS ME DITES : EST-CE QU'ELLE REpond A CE QUE J'EN ATTENDAIS ? CE N'EST PAS A MOI D'ELABORER CETTE CHARTE. ELLE A ETE ELABOREE EN_LIAISON - VOUS LE SAVEZ - AVEC LE CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE - ET MEME LES PREMIERES PROPOSITIONS SONT VENUES DU CONSEIL REGIONAL, ET JE CONSIDERE POUR MA PART QUE CE DOCUMENT TRADUIT BIEN EN EFFET CE QUE DANS LES CIRCONSTANCES ACTUELLES, IL CONVIENT, JE DIRAIS MEME, IL EST NECESSAIRE DE FAIRE EN_FAVEUR DE LA CULTURE BRETONNE

-\

M. A. LE GARREC.- CETTE CHARTE, M. LE PRESIDENT, EST EN PREMIER_LIEU LA RECONNAISSANCE OFFICIELLE D'UNE IDENTITE CULTURELLE BRETONNE, TOUT A FAIT SPECIFIQUE. ELLE EST EGALEMENT LE GARANT QUE CETTE CULTURE ET LE PATRIMOINE REGIONAL SERONT RESPECTES, PROTEGES. MAIS, A VOTRE AVIS, L'OBJECTIF D'UNE CHARTE EST-IL DE CONSERVER CETTE CULTURE COMME EN UN MUSEE OU DE PERMETTRE SON EPANOUISSEMENT ? M. LE PRESIDENT.- POUR CE QUI EST DES TERMES, VOUS AVEZ DIT D'UNE IDENTITE, JE DIRAIS D'UNE PERSONNALITE CULTURELLE BRETONNE. IL FAUT SAVOIR QUE CETTE PERSONNALITE EST DIVERSE EN BRETAGNE PUISQU'ELLE A DES EXPRESSIONS DIFFERENTES, VOUS LE SAVEZ, MEME SUR-LE-PLAN LINGUISTIQUE, D'AILLEURS, DANS LES DIFFERENTES PARTIES DE LA BRETAGNE. ET LE FAIT FONDAMENTAL DE CETTE CHARTE EST DE RECONNAÎTRE NON SEULEMENT L'EXISTENCE DE CETTE PERSONNALITE, MAIS ENCORE L'UTILITE QU'IL Y A A CE QUE CETTE PERSONNALITE SE MAINTIENNE ET S'AFFIRME. PARCE QUE, QU'EST CE QUI S'EST PASSE AU-COURS DES DERNIERES DECENNIES ? VOUS SAVEZ QUE LA SITUATION ECONOMIQUE DE LA BRETAGNE S'EST HEUREUSEMENT REDRESSEE, ET QUE LE SIGNE LE PLUS REVELATEUR A ETE LE CHANGEMENT DU SENS DES MIGRATIONS BRETONNES

PLUS REVELATEUR A ETE LE CHANGEMENT DU SENS DES MIGRATIONS BRETONNES. DEPUIS 60 ANS, CHACUN SAVAIT QUE LA POPULATION BRETONNE PARTAIT CHAQUE ANNEE CHERCHER SA SUBSISTANCE AILLEURS ET SOUVENT DANS LA REGION PARISIENNE `EXODE RURAL`. ET LE DERNIER RECENSEMENT A FAIT APPARAITRE POUR LA PREMIERE FOIS LE RENVERSEMENT DU PHENOMENE. C'EST-A-DIRE QUE CE SOLDE MIGRATOIRE EST DEvenu POUR LA PREMIERE FOIS DEPUIS 60 ANS FAVORABLE A LA BRETAGNE. 40.000 BRETONS AU CONTRAIRE QUI SONT, SI JE PUIS DIRE, RENTRES EN BRETAGNE

- \

`REPOSE` DONC CE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, IL EST EN-COURS ET IL COMPORTE D'ABORD UN TRES GROS EFFORT DE L'AGRICULTURE BRETONNE, CAR A L'HEURE ACTUELLE, IL FAUT SAVOIR QUE GRACE-AU TRAVAIL, A LA CAPACITE D'ORGANISATION - J'AVAIS VU CELA L'ANNEE DERNIERE - LE NIVEAU_DE_VIE DE L'AGRICULTEUR BRETON A MAINTENANT LEGEREMENT DEPASSE LE NIVEAU_DE_VIE MOYEN DE L'AGRICULTEUR FRANCAIS. DONC IL Y A EU UN EFFORT DE DEVELOPPEMENT TOUT A FAIT CONSIDERABLE. NATURELLEMENT, CET EFFORT ET LES TEMPS MODERNES EXERCENT UNE SORTE DE PRESSION D'UNIFORMISATION SUR LA VIE NATIONALE, PAR LES GRANDS MOYENS D'EXPRESSION, PAR LES PROBLEMES DE L'EDUCATION ET AINSI DE SUITE. ET ON OBSERVE DANS BEAUCOUP DE PAYS L'AFFAIBLISSEMENT DE LA PERSONNALITE ET DE LA CULTURE LOCALES. ALORS, JE SUIS DE CEUX QUI PENSENT AU CONTRAIRE QU'IL EST SOUHAITABLE QUE POUR LA RICHESSE DE LA FRANCE - POUR LA RICHESSE CULTURELLE DE LA FRANCE - CETTE PERSONNALITE SE MAINTIENNE ET S'AFFIRME. ALORS, SE MAINTIENNE, C'EST L'OBJET DE LA CHARTE, ET JE DIRAIS, S'AFFIRME, C'EST VERITABLEMENT LE ROLE DES ASSOCIATIONS DE TOUTES _NATURES QUI SE PREOCCUPENT - ET QUI SERONT AIDES DANS-LE-CADRE DE LA CHARTE - QUI SE PREOCCUPENT DE DYNAMISER EN QUELQUE SORTE LA VIE CULTURELLE TRADITIONNELLE DE LA BRETAGNE

- \

ALAIN LE GARREC.- VOUS N'ETES PAS SANS SAVOIR, M. LE PRESIDENT, QUE PLUSIEURS ASSOCIATIONS CULTURELLES BRETONNES SE SONT DECLAREES DECUES PAR LE CONTENU DE CETTE CHARTE. CES ASSOCIATIONS LUI REPROCHENT DES AMBITIONS TROP LIMITEES, DES MOYENS FINANCIERS INSUFFISANTS ET LUI REPROCHENT D'AVOIR, DISENT-ELLES, ETE OCTROYEE PAR PARIS. QU'EN PENSEZ-VOUS ? VALERY GISCARD D'ESTAING.- JE PENSE DEUX CHOSES : D'ABORD, JE PENSE QU'ELLES SONT MAL INFORMEES. ET D'AUTRE_PART, JE PENSE QUE CHAQUE FOIS QU'ON FAIT QUELQUE CHOSE D'UTILE, IL Y A TOUJOURS DES GENS QUI, POUR UN MOTIF OU POUR UN AUTRE, PREFERENT SE DECLARER DECUS. MAIS REGARDONS LES FAITS : J'AVAIS ANNONCE CETTE CHARTE CULTURELLE BRETONNE. IL N'Y EN AVAIT JAMAIS EUE DANS LE PASSE. LA FRANCE A CONNU TOUTES SORTES DE REGIMES POLITIQUES DEPUIS 60 ANS ET IL N'Y AVAIT JAMAIS EU DE CHARTE CULTURELLE BRETONNE. C'EST LA PREMIERE FOIS. ET ENSUITE, ELLE N'A PAS ETE OCTROYEE DE PARIS. ET C'ETAIT POUR MOI UN POINT TRES IMPORTANT PARCE QU'IL Y AURAIT EU UNE CONTRADICTION ENTRE DIRE "ON VA FAIRE UNE CHARTE CULTURELLE BRETONNE ET "C'EST PARIS QUI VA ECRIRE LA CHARTE". AU CONTRAIRE, NOUS SOMMES PARTIS D'UN TEXTE QUI ETAIT PROPOSE A L'ORIGINE PAR LE CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE. LE CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE, LUI-MEME, AVAIT CONSULTE LES COLLECTIVITES LOCALES, LES ASSOCIATIONS, POUR ARRETER LES LIGNES ESSENTIELLES DE CETTE CHARTE. ET LE TEXTE TEL QU'IL EST, REpond POUR L'ESSENTIEL, AUX SUGGESTIONS ET AUX PROPOSITIONS DU CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE ET DU COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL DE BRETAGNE. ALORS, EST-CE QUE C'EST NEGLIGEABLE ? C'EST VITE DIT "C'EST NEGLIGEABLE"

- \

`REPOSE` AU-COURS DES CINQ PROCHAINES ANNEES, CELA VEUT DIRE QUE LA VIE CULTURELLE DE LA BRETAGNE BENEFICIERA DE 70 MILLIONS DE FRANCS NOUVEAUX

SUPPLEMENTAIRES QUI SERONT AFFECTES A LA VITALITE PRECISEMENT DE LA CULTURE BRETONNES. 22 MILLIONS ET DEMI QUI VIENDRONT DU BUDGET DE L'ETAT EN SUPPLEMENT ET LE RESTE PROVENANT DE CONTRIBUTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES. ET CES CHIFFRES ONT ETE ARRETES EN_COMMUN. ET IL FAUT SAVOIR QUE DANS CETTE CHARTE IL Y A UN ENGAGEMENT BUDGETAIRE DE LA PART DE L'ETAT A ASSURER LE FINANCEMENT DE CES REALISATIONS. IL FAUT SAVOIR AUSSI QUE SUR DES POINTS TRES IMPORTANTS COMME L'ENSEIGNEMENT - L'ENSEIGNEMENT, DESORMAIS, DE L'ECOLE A L'UNIVERSITE - IL Y A LA POSSIBILITE D'ACCES A L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE ET DE LA CULTURE BRETONNE. JE DIS BIEN DE L'ECOLE A L'UNIVERSITE. ET POUR LES GRANDS MOYENS D'EXPRESSION DONT LE VOTRE `RADIO, TELEVISION`, IL Y AURA UN DOUBLEMENT DU TEMPS D'EXPRESSION, PUISQU'ON VA PASSER - JE CROIS - DE 13 MINUTES - C'EST LE CAS ACTUELLEMENT - A 28 MINUTES `PAR SEMAINE` D'EXPRESSION EN LANGUE OU EN CULTURE BRETONNES. VOUS VOYEZ UN EFFORT CONSIDERABLE. CERTAINS DIRONT "CE N'EST PAS ASSEZ", MAIS COMME ILS LE DISENT TOUJOURS, JE PREFERE POUR MA PART DIRE QUE LES ENGAGEMENTS QUI ONT ETE PRIS, SONT TENUS

-\

M. A. LE GARREC.- IL N'Y A DONC PAS DE CONTRADICTION ENTRE LE DEVELOPPEMENT D'UNE CULTURE REGIONALE ET LE SENS DE L'UNITE NATIONALE, A VOS YEUX ? M. LE PRESIDENT.- C'EST UNE VRAIE QUESTION, JUSTEMENT. ET JE VOUDRAIS M'EXPLIQUER, COMME JE L'AVAIS FAIT L'ANNEE DERNIERE EN BRETAGNE. NATURELLEMENT, JE SUIS TRES ATTACHE A L'UNITE NATIONALE ET JE DIRAI TOUT LE MONDE DOIT ETRE TRES ATTACHE A L'UNITE NATIONALE. DANS UN DISCOURS QUE JE PRONONCAIS DERNIEREMENT, JE RAPPELAIS QUE SUR 1000 HABITANTS DE LA PLANETE, A L'HEURE ACTUELLE, IL Y A ENVIRON 13 FRANCAIS. ALORS, SI NOUS NOUS IMAGINONS QUE POUR JOUER UN ROLE, QUE POUR DEVELOPPER NOS CAPACITES NATIONALES, NOUS POUVONS NOUS FRAGMENTER, VOUS IMAGINEZ BIEN CE QUE SERAIT LE DESTIN DE LA FRANCE. ET DONC, JE SUIS PROFONDEMENT ATTACHE A L'UNITE NATIONALE, MAIS JE RAPPELLE D'AILLEURS QUE LA BRETAGNE A BEAUCOUP CONTRIBUE A L'UNITE NATIONALE DANS NOTRE HISTOIRE. ET D'AILLEURS, A L'ELYSEE, JE VIS TRES LARGEMENT AU MILIEU DE BRETONS. MAIS POUR MOI, L'UNITE NE VEUT PAS DIRE L'UNIFORMITE. J'AI PRIS SOIN D'ECRIRE UN LIVRE RECEMMENT `DEMOCRATIE FRANCAISE`. J'AI EXPLIQUE MES VUES SUR LA CONCEPTION DE LA SOCIETE FRANCAISE. J'AI DIT, C'EST UNE SOCIETE PLURALISTE. C'EST-A-DIRE UNE SOCIETE DANS LAQUELLE LES CULTURES, LES FORMES DE PENSEE DES FRANCAIS DOIVENT POUVOIR S'EXPRIMER LIBREMENT, ET NON SEULEMENT S'EXPRIMER, MAIS, QUAND IL LE FAUT, ETRE PROTEGEES ET ENCOURAGEES. ET DONC, LA SOCIETE FRANCAISE, CE N'EST PAS POUR MOI UNE SOCIETE UNIFORME ET JE SUIS DE CEUX QUI S'ATTRISTERAIENT PERSONNELLEMENT ET PROFONDEMENT DE L'AFFAIBLISSEMENT OU DE LA DISPARITION DE LA CULTURE BRETONNE, PARCE QU'ELLE FAIT PARTIE DE NOTRE PATRIMOINE NATIONAL. ET DONC IL Y AURA L'UNITE POLITIQUE ET ECONOMIQUE DE LA FRANCE QUI, BIEN ENTENDU, SERA MAINTENUE ET QUI EST DANS L'INTERET DE TOUS Y COMPRIS NATURELLEMENT DES BRETONS. MAIS IL Y A D'AUTRE_PART LES PERSONNALITES CULTURELLES, REGIONALES, QUI DOIVENT POUVOIR S'AFFIRMER ET JE SOUHAITE QUE LA CHARTE CONTRIBUE A L'EXPRESSION DE LA PERSONNALITE CULTURELLE DE LA BRETAGNE

-\